



## VIOLENCES AU KASAÏ

L'ONU accable  
les miliciens et  
les forces régulières

L'équipe d'experts mise en place en juillet 2017 pour un mandat d'une année a publié son rapport, le 26 juin. Les forces de sécurité congolaises, les miliciens Kamuina Nsapu et Bana Mura sont accusés dans ce document d'avoir délibérément tué de nombreux civils (femmes et enfants) lors des violences survenues au Kasai, en août 2016.

Aux autorités congolaises, les enquêteurs onusiens leur ont demandé, à titre de recommandation, de renforcer les capacités des organes d'enquête militaire pour qu'ils puissent enquêter, poursuivre et juger les auteurs - y compris les plus hauts responsables - des crimes internationaux commis dans cette partie du pays.

Page 2



Les violences commises dans la région auraient fait au moins deux cent morts depuis août 2016.



Pour une ville de Kinshasa sans sacs plastiques à usage unique

## ENVIRONNEMENT

Plus d'emballages en plastique  
en RDC d'ici le 1er juillet

Les fabricants de sachets et sacs en plastique ont trois jours pour vider leurs stocks, conformément au moratoire de six mois que leur accordait le décret du Premier ministre portant interdiction de leur production, commercialisation et importation sur toute l'étendue du territoire national.

D'ici au 1er juillet, les inspecteurs industriels, la Police nationale congolaise

et les inspecteurs de l'environnement vont commencer le contrôle sur toute l'étendue de la RDC, prêts à sanctionner les éventuels récalcitrants. Cette mesure, à en croire le ministère de l'Industrie, ne doit souffrir d'aucune faille dans son exécution. Il y va de la protection de l'environnement et l'écosystème, apprend-on.

Page 3

## KIN ACT

La rencontre  
internationale  
d'artistes performeurs  
va commencer  
à Mont-Ngafula

La troisième édition du Festival itinérant dont le menu principal est constitué d'ateliers pédagogiques destinés aux enfants et des performances artistiques va établir ses quartiers dans quatre communes de Kinshasa, du 2 au 21 juillet. Quinze artistes étrangers, dont des Congolais de la diaspora, vont participer à Kin Act 3.

Coordonateur de l'événement, Eddy Ekete a martelé sur le fait que la rencontre internationale d'artistes performeurs est organisée à l'intention du Kinois lambda qui n'est pas toujours bien informé sur les diverses expressions de l'art. C'est dans cette visée qu'est apparue la nécessité d'organiser un volet pédagogique.

Page 5

## ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA À L'ÉQUATEUR

## Le dernier cas confirmé remonte au 6 juin

Les informations en provenance de Bikoro, l'épicentre de l'actuelle épidémie, indiquent que le Centre de traitement Ébola installé dans cette zone de santé se vide de plus en plus. Déclarée depuis le 8 mai dernier, la neuvième épidémie de la maladie à virus Ébola, dans la province de l'Équateur, est sur le point d'être éradiquée.

Tout porte à croire que d'ici peu, le gouvernement va déclarer la fin de l'épidémie qui tend à être maîtrisée. Depuis le 6 juin, aucun nouveau cas confirmé n'a été notifié. À Kinshasa, même s'il n'y a pas de cas d'Ébola, la surveillance dans les différents points d'entrée a été renforcée.

Page 3



Prise en charge médical d'un patient

## ÉDITORIAL

## Implosion ?

Que l'afflux des migrants vers ses côtes méditerranéennes provoque au sein de l'Union européenne des frictions qui pourraient elles-mêmes générer l'implosion de cette vaste et très riche communauté n'a rien de surprenant. Tout au long des dernières années, les dirigeants africains, les médias, les organisations non gouvernementales ont tiré la sonnette d'alarme sans jamais être entendus. Et tout naturellement, le flux des migrants a enflé au point de devenir l'un des problèmes humanitaires les plus graves auxquels l'Europe ait jamais été confrontée.

L'affrontement désormais clairement affiché auquel se livrent à ce propos l'Italie, la France, l'Allemagne et les pays de l'Est risque, à très court terme, de provoquer une rupture que les peuples européens paieraient au prix fort. Se combinant avec le Brexit, c'est-à-dire le retrait de la Grande-Bretagne et la montée des nationalismes dans plusieurs pays membres de l'Union, il ferait, s'il se confirme, voler en éclats l'ensemble que la Vieille Europe a eu tant de mal à édifier au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

D'aucuns diront que rien n'est jamais écrit par avance et que, par conséquent, les tenants du rejet brutal des migrants seront forcés, un jour ou l'autre et plus tôt qu'on ne le pense, d'assouplir leur position en se ralliant aux propositions nettement plus modérées que formulent le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel. Mais les signaux envoyés depuis Rome, Varsovie, Bucarest, Vienne ou Budapest vont dans le sens contraire, au point de laisser craindre une rupture brutale des liens si patiemment tissés dans les décennies précédentes.

Le sommet qui réunira dans les prochaines heures, à Bruxelles, les dirigeants des vingt-huit pays membres de l'Union, dira qui, des pessimistes ou des optimistes, a raison. Mais quelles que soient les conclusions auxquelles il aboutira, la question de l'accueil des migrants ne pourra être résolue que si la communauté européenne dans son ensemble décide de s'attaquer aux racines du mal, c'est-à-dire le sous-développement et la misère qui font affluer aujourd'hui vers l'Europe des centaines de milliers et demain sans doute des millions d'êtres humains en quête de sécurité.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIOLENCES AU KASAÏ

## L'ONU accable miliciens et forces régulières

**L'équipe d'experts mise en place en juillet 2017 pour un mandat d'une année a publié son rapport le 26 juin. Les forces de sécurité congolaises, les miliciens Kamuina Nsapu et Bana Mura sont accusés, dans ce document, d'avoir délibérément tué de nombreux civils (femmes et enfants) lors des violences survenues dans la région, en août 2016.**

Le dossier kasaïen, avec le chaquet de violences engendré par le phénomène Kamuina Nsapu ayant laissé tristesse et désolation, vient d'être exhumé à la faveur du rapport d'enquête des experts des Nations unies, publié le 26 juin. Un document accablant qui décrit, dans les détails, le niveau de violences perpétrées par les forces de défense et de sécurité, la milice Kamuina Nsapu et les milices Bana Mura en état de belligérance dans la région depuis 2016. Pour les experts onusiens mandatés par le Haut Commissaire aux droits de l'homme, les abus commis par ces trois composantes armées au Kasaï peuvent être qualifiés à juste titre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, conformément au statut de Rome et des conventions de Genève. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus Bacre Ndiaye (Sénégal), Luc Côté (Canada) et Fatimata M'Baye (Mauritanie) au terme de leurs investigations.

Dans ces affrontements non conventionnels où tous les excès étaient permis, les civils ont été les principales victimes. Ils ont subi, sans défense, les offensives menées contre eux « avec un caractère généralisé ou systématique », ont noté les auteurs du rapport. Meurtre, mutilation, viol ou toute autre forme de violence sexuelle, pillage, destruction de villages, etc. étaient devenus le lot quotidien d'une population kasaïenne livrée à la merci de ces hors-la-loi au cynisme abject. Des pans entiers de ce texte

sont consacrés à la narration des crimes commis tant par les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) que par les miliciens de Kamuina Nsapu et de Bana Mura. Tout en faisant savoir que des milliers des personnes innocentes - sans donner un quelconque chiffre - ont perdu la vie au cours de ces affrontements, les enquêteurs de l'ONU ont indiqué que leur rapport ne reflétait qu'une petite partie des actes et crimes commis. Bacre Waly Ndiaye et ses collègues ont dénoncé l'usage excessif de la force par les Fardc dans leur croisade guerrière contre les miliciens de Kamuina Nsapu traqués dans tout le Kasaï.

## Déboire des femmes et des enfants

Quant à la milice Kamuina Nsapu, elle est accusée d'avoir enrôlé de force des enfants, filles et garçons, qui auront été à la fois les principales victimes et acteurs de cette tragédie. Leur nombre dépasserait le seuil fixé par l'Unicef qui avait dénombré, au 30 août 2017, près de mille deux cent vingt garçons et six cent cinquante-huit filles recrutés et incorporés dans cette milice. « Beaucoup d'enfants ont été enlevés, blessés, mutilés, détenus ou exécutés. Certains ont vu leurs parents battus, décapités ou leur mère violée. Plusieurs ont été forcés à combattre, placés en première ligne sans armes ou avec des armes factices ou traditionnelles, alors que d'autres ont été forcés à tuer et décapiter », révèle le rapport. D'où les traumatismes physiques et psychologiques décelés dans le chef de ces pauvres enfants, par ailleurs, stigmatisés dans leur environnement immédiat. Dans le lot, il faudrait y ajouter aussi le viol à grande échelle de femmes, parfois par de multiples assaillants simultanément ou de manière répétée, devant leur mari, leurs enfants ou d'autres membres de leur famille. Les enfants enrôlés et les femmes

violées ont tous souffert de la stigmatisation, de l'ostracisme et enduré les effets psychologiques pervers d'une telle réalité. Aujourd'hui, la prise en charge de ces victimes devrait s'étaler dans la durée afin de leur ôter les séquelles de cet épisode macabre de leur vie.

Tout en reconnaissant une baisse sensible des violences qui avaient pris un caractère ethnique dans le Kasaï, les experts onusiens ont néanmoins constaté la persistance de quelques poches de résistance. « Des personnes suspectées sans fondement d'appartenir à la milice continuent d'être détenues, battues ou tuées », précisent-ils, ne s'expliquant pas le silence de la communauté internationale. « Nous sommes choqués par la situation désastreuse qui a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes et qui perdure dans la région, sans attirer l'attention ni au plan national ni international », s'est indigné à ce sujet Bacre Waly Ndiaye.

Le rapport est, en outre, assorti de quelques recommandations dont la principale demeure l'exhortation faite à la justice pour mettre fin à l'impunité de ces crimes, « si l'on ne veut pas que la dimension ethnique de ce conflit ne s'aggrave encore ». Aux autorités congolaises, il leur est demandé de renforcer les capacités des organes d'enquête militaire pour qu'ils puissent poursuivre et juger les auteurs - y compris les plus hauts responsables - des crimes internationaux commis au Kasaï depuis 2016. Les enquêteurs onusiens sollicitent aussi que des soins adaptés soient donnés aux survivants et survivantes des viols et de violences sexuelles. Ils plaident, par ailleurs, pour la mise en place d'une politique de désarmement des milices ainsi que d'un processus de réconciliation afin d'éviter une nouvelle vague de violences et de permettre le retour des déplacés et réfugiés.

Alain Diasso

## ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni MAssela  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bobe  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC  
Tél. (+243) 015 166 200

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

## Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRESSE

## Les médias en ligne appelés à recourir au juge administratif

L'approche envisagée par l'ONG Freedom for journalist (FFJ) devra permettre aux organes de presse lésés par l'arrêté du ministre de la Communication et des médias portant réglementation du secteur, d'obtenir l'annulation ce texte, jugé « illégal », puisqu'au regard de la loi sous examen, il serait destiné à l'audiovisuel.

Le ministre de la Communication et des médias avait pris, le 14 juin, un arrêté portant réglementation des médias en ligne évoluant en République démocratique du Congo, en se fondant sur la loi interne sur la liberté de la presse. Après avoir pris connaissance de ce texte, FFJ a réagi dans un communiqué du 26 juin, estimant que cet arrêté, du point de vue du droit, « est un règlement subordonné puisque pris dans le sciage d'un acte législatif qu'est la loi du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse ». Cette ONG a, de ce fait, rappelé qu'il était de notoriété publique qu'un règlement subordonné reflète la lettre et l'esprit de l'acte dont il dépend. Or, a-t-elle fait constater, l'article 57 de la loi sur la liberté de la presse dont dépend l'acte du ministre parle plutôt du secteur de l'audiovisuel et non du secteur des médias en ligne et le sens large ne peut nullement être évoqué en l'espèce. « Par ce fait, le ministre veut aller au-delà de la loi, et donc au-delà de ses compétences, or les compétences sont d'attribution », explique FFJ.

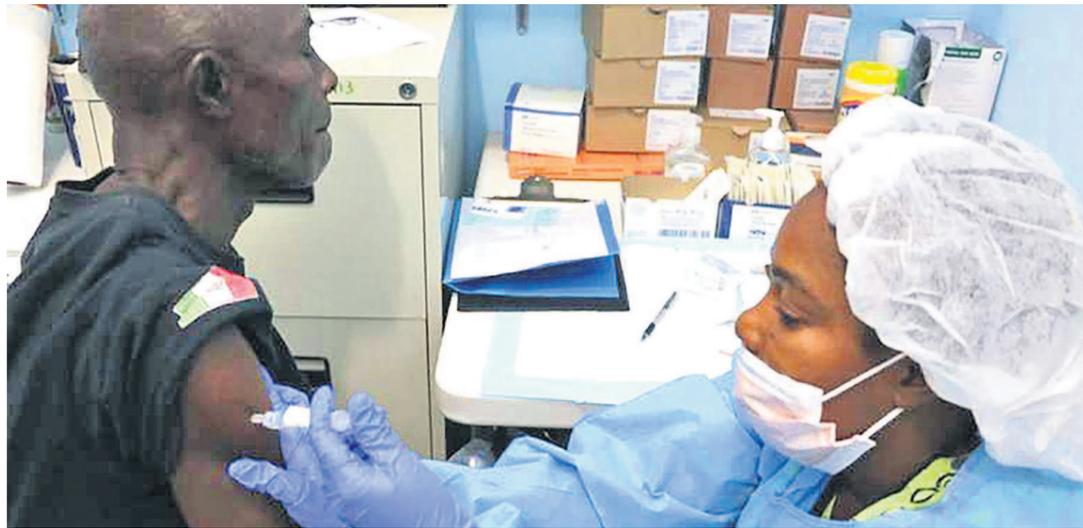
Cette organisation révèle, en outre, que l'acte posé par le ministre est un « poisson-chat, comme il est dit en droit administratif, puisque l'intitulé de l'arrêté s'adresse aux médias en ligne, par contre, le dispositif légal évoqué est spécifique au secteur audiovisuel ». Par ce fait, poursuit FFJ, cet arrêté fait non seulement obscurité du libellé, parce qu'il est difficile de saisir clairement l'identité du destinataire de l'acte mais aussi l'arrêté comme acte administratif fait preuve de mauvaise direction puisqu'au regard de la loi sous examen, l'acte est destiné au secteur de l'audiovisuel. « En tant qu'administrés dans le secteur des médias, les opérateurs du secteur des médias en ligne peuvent saisir le juge compétent et, en l'espèce, le juge administratif, en vue de l'annulation de l'acte administratif illégal sur le fondement de l'article 155 de la Constitution », conseillent les avocats réunis au sein du département d'assistance légale de l'organisation de défense de la liberté de la presse. L'organisation se dit, par ailleurs, disposée à accompagner les médias lésés devant le juge, puisque, souligne-t-elle, la liberté de la presse, à ses yeux, est la mère des libertés. « Chercher à museler ceux qui en font usage s'apparente au souhait d'un suicide collectif de la population », conclut-elle dans son communiqué. FFJ propose, par ailleurs, que la législation tienne compte des médias en ligne et des médias communautaires. « Une fois que ces médias sont couverts par la loi, alors le ministre peut les réglementer », estime cette organisation.

Lucien Dianzenza

## ÉPIDÉMIE D'ÉBOLA À L'ÉQUATEUR

## Le dernier cas confirmé remonte au 6 juin 2018

La maladie déclarée le 8 mai dernier dans la province de l'Équateur, la neuvième du genre, est sur le point d'être éradiquée.



Prise en charge médical d'un patient

Les informations en provenance de Bikoro, l'épicentre de l'actuelle épidémie, indiquent que le centre de traitement Ebola installé dans cette zone de santé se vide de plus en plus. Tout porte à croire que d'ici peu, le gouvernement déclarera la fin de cette maladie. L'épidémie est donc maîtrisée, comme l'avait déclaré dernièrement le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, au cours d'une conférence de presse qu'il avait tenue au salon beu de l'Hôtel du gouvernement. Selon le ministère de la Santé, le dernier cas confirmé d'Ebola remonte au 6 juin. Depuis, aucun nouveau cas confirmé n'a été notifié. En sus de cela, le dernier contact est sorti de la liste de suivi des contacts, le 27 juin. À ce jour, vingt-quatre personnes ont été guéries de cette maladie.

La situation épidémiologique du virus Ebola en date du 25 juin révèle qu'au total, cinquante-six cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont

trente-huit confirmés, quinze probables et trois suspects. D'après les résultats de laboratoire, il s'avère que trois échantillons se sont révélés négatifs.

Le ministère de la Santé publique indique, par ailleurs, qu'un ancien décès communautaire survenu dans la zone de santé d'Iboko, le 20 mai, a été classifié en tant que cas probable après investigation approfondie. Il s'agissait d'un contact d'un ancien cas confirmé. En ce qui concerne la vaccination contre cette épidémie, depuis le lancement le 21 mai dernier, trois mille trois cent douze personnes ont été vaccinées, dont huit cent soixante-quinze à Mbandaka, sept cent soixante-dix-neuf à Bikoro, mille cinq cent trente à Iboko. À Ingende, cent sept personnes ont été vaccinées et vingt et une à Kinshasa. Cette opération ciblée a concerné au premier plan le personnel de santé qui est en contact direct avec les malades, les cas confirmés et les contacts des contacts.

À Kinshasa, même s'il n'y a pas de cas d'Ebola, la surveillance dans les différents points d'entrée a été renforcée. C'est dans ce cadre que le 26 juin, le ministère de la Santé, à travers son Programme national d'hygiène aux frontières, a organisé une visite pour les professionnels des médias à la station de contrôle sanitaire de Bende Bende, dans la commune de Maluku. Cette activité a été organisée en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale et les équipes d'intervention du Japan disaster relief. Une démonstration des activités de surveillance au point d'entrée a été effectuée par les équipes de terrain afin d'expliquer aux professionnels des médias le fonctionnement de la surveillance. Aussi, la sensibilisation de la population se poursuit dans l'objectif de l'inviter à adopter des comportements à moindre risque pour se protéger contre cette maladie grave et mortelle.

Blandine Lusimana

## ENVIRONNEMENT

## Plus d'emballages en plastique en RDC dès le 1<sup>er</sup> juillet

Les fabricants de sachets et sacs en la matière ont trois jours pour vider leurs stocks, conformément au moratoire de six mois que leur accordait le décret du Premier ministre portant interdiction de leur production, commercialisation et importation sur toute l'étendue du territoire national.

L'une des raisons qui expliquent la crasse dans laquelle ploient les Kinois actuellement est l'avalanche des sacs, sachets et autres emballages en plastique qui recouvrent la ville capitale. C'est en tout cas la lecture que fait le ministère de l'Industrie qui rappelle, à l'intention des fabricants de ces emballages, la fin d'ici au 30 juin du moratoire qui a été octroyé par le gouvernement. L'on se rappelle que le 30 décembre 2017, le Premier ministre, Bruno Tshibala, avait pris un décret interdisant aux usines concernées à ne plus fabriquer ce genre d'emballages pour des raisons de protection de l'environnement et l'écosystème. A partir du 1er juillet, ce décret entre-



ra donc en vigueur. Des dispositions sont prises au niveau de l'exécutif national pour faire respecter cette mesure qui, dit-on, ne doit souffrir d'aucune faille dans son application. « Les inspecteurs industriels, la Police nationale congolaise et les inspecteurs de l'environnement vont commencer le contrôle sur toute l'étendue de la RDC. Si l'on trouve ces emballages interdits, non seulement ils seront confisqués et incinérés mais vous serez victimes de paiement

des amendes et pénalités comme prévues par le décret », a prévenu le ministre Marcel Ilunga. A cette échéance, la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets et autres emballages en plastique n'auront plus droit de cité sur toute l'étendue du pays.

A quatre jours de l'expiration du moratoire, les fabricants des emballages en plastique retiennent leur souffle. Une seule alternative se présente à leurs yeux, à savoir bas-

culer dans la production des emballages biodégradables, à défaut de mettre la clé sous le paillason.

Car, l'une des motivations ayant sous-tendu la décision gouvernementale est liée à la récurrence des inondations dans la ville de Kinshasa dues à la persistance de sachets et sacs en plastique. Ces derniers réduisent la perméabilité du sol et bouchent les conduits d'eau comme les caniveaux et autres rivières dont les lits sont souvent rétrécis, entraînant des inondations.

Il y a lieu toutefois de s'interroger sur l'efficacité d'une telle mesure lorsqu'on sait que ce n'est pas la première fois que les autorités du pays prennent une décision pareille sans qu'il n'y ait de faille dans l'application. Rien n'a toujours été fait dans le concret. Les opérateurs économiques et autres sociétés productrices de ces produits ont toujours continué à les fabriquer et à les mettre sur le marché comme si de rien n'était. Cette fois-ci, croit-on savoir, serait la bonne.

Alain Diasso

## INTERVIEW

## Aurore Muongo : « La semaine culturelle va honorer tous ceux qui partagent notre vision positive du Congo »

**La plate-forme « CongoPositif », dont Aurore Muongo est la cofondatrice, organisera une semaine culturelle sur le thème « À travers nos yeux », du 14 au 22 juillet, à l'espace Bilembo à Kinshasa, afin de célébrer la culture congolaise sous toutes ses formes.**

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : En quoi consistent les activités de CongoPositif et pourquoi avoir créé cette plate-forme Aurore Muongo (A.M.) : CongoPositif a été créé en 2015 afin de pouvoir véhiculer une meilleure image du Congo sur les réseaux sociaux. En 2018, CongoPositif est une communauté de plus de quatre mille personnes qui partagent de près ou de loin un amour pour le Congo et qui contribuent à augmenter sa visibilité. Nous repostons chaque jour les photos que des utilisateurs accompagnent de l'hashtag #congo positif afin de créer un canal regroupant des photos prises au Congo Brazzaville et au Congo Kinshasa et de se constituer en tant que véritable vitrine de la beauté et du potentiel de ces deux pays. Notre principal objectif est de se réapproprier l'image de notre pays, trop souvent mal représentée dans les médias. Nous avons donc choisi de ne pas procurer de photos à nos followers mais plutôt de leur laisser la possibilité de montrer le Congo sous leur propre perspective en utilisant notre hashtag.

L.C.K. : Quel est l'objectif de la semaine culturelle « À travers nos yeux » que vous organisez en juillet à Kinshasa ? Quelle sera sa particularité et quelles sont vos attentes par rapport à cet événement ?

A.M. : Nous organisons la semaine culturelle dans le but de rassembler les jeunes autour de la culture afin qu'ils puissent se reconnaître dans celle-ci, vu qu'il s'agit d'un événement organisé par les jeunes pour les jeunes. Que ça soit à travers notre exposition-photo ou l'une de nos activités, nous souhaitons honorer tous ceux qui partagent notre vision du Congo et rallier à notre

cause tous ceux qui ne voient pas encore l'immense potentiel de notre pays. Notre particularité est justement celle de faire un événement pour les jeunes par les jeunes. Grâce à cette semaine culturelle, nous espérons que plus de personnes voient le Congo tel que nous le voyons. J'ai moi-même grandi à Kinshasa et j'ai été marquée par le fait que nous parlons souvent des problèmes et très peu du potentiel social, économique et culturel de la RDC. Aujourd'hui, avec CongoPositif, nous voulons placer ce potentiel au centre des conversations et faire en sorte, via nos activités, de donner des pistes aux jeunes pour qu'ils se focalisent à accomplir leurs objectifs et qu'ils se motivent eux-mêmes à faire ainsi.

L.C.K. : Quelles sont les activités prévues et quelle est leur pertinence par rapport à l'objectif de votre plate-forme ?

A.M. : Nous avons six activités qui se dérouleront du 14 au 20 juillet à l'Espace culturel Texaf-Bilembo. Le 14 juillet, se déroulera une pièce de théâtre jouée par les comédiens du Tarmac des auteurs et dont l'histoire tourne autour de l'immigration clandestine. Le 15 juillet, nous organiserons une activité pour les enfants de 8 à 12 ans dans laquelle nous laisserons place à la créativité débordante des plus petits en bricolant une maquette du Congo du futur. Le 17 juillet, nous aurons la chance de recevoir trois entrepreneurs, à savoir Laetita Kandolo d'Uchawi, Laurent Noterman de Jambo et Alain Yav de Pygma lors de notre conférence sur le thème de la contribution des jeunes dans le développement du Congo. Le 18 juillet, nous tiendrons un atelier en association avec l'organisation « Sœur, Lève-toi » au cours duquel nous aborderons le sujet de la digitalisation dans le contexte africain. Le 19, nous nous alliions avec l'équipe du Kukula group pour organiser l'un de leur fameux « Motivation Day ». Enfin, le 20 juillet, nous clôturerons la semaine culturelle dans une ambiance musicale et humoristique en faisant découvrir à notre



Aurore Muongo

audience des talents locaux lors de notre Open Mic. Tout au long de la semaine, le public pourra visiter notre exposition-photo sur le travail de six jeunes photographes talentueux qui, eux aussi, montrent un Congo loin des clichés auxquels nous sommes habitués. Toutes nos activités sont liées à des objectifs qui nous tiennent à cœur et, en général, ont comme but de montrer un Congo dynamique et, surtout, positif.

L.C.K. : Trois ans après le lancement de CongoPositif, quel est son bilan ? Combien de vidéos avez-vous réalisées, de photos partagées et leur impact sur l'image du pays ?

A.M. : Après trois ans, notre mission ne peut s'évaluer au nombre de vidéos ni de photos publiées mais plutôt au nombre de personnes qui ont pu redécouvrir le Congo sous un autre jour. Que ce soit de la part des Congolais eux-mêmes ou de celle des étrangers, nous recevons de nombreuses réactions de personnes qui s'émerveillent de la beauté de notre Congo et qui, grâce à nos photos, décident de visiter de plus en plus le pays ou de venir le découvrir pour la première fois. En quittant la RDC, j'ai rencontré un bon nombre de personnes qui n'ont aucune idée de ce à quoi ressemble ce pays. D'autres pensent encore que nous vivons aux côtés des lions... Toutes ces rencontres renforcent notre motivation de dépeindre le Congo différem-

ment, loin des clichés d'une Afrique qui meurt ou de celle où on ne fait que danser. Utiliser notre hashtag, c'est contribuer à la nécessité qu'il y a de montrer la diversité de nos pays dans lesquels existent de nombreux narratifs différents : nous voulons montrer la vie telle qu'elle est vécue par les gens. Nous savons que nous ne montrons pas la souffrance mais c'est tout simplement parce que nous estimons qu'elle est assez exposée au monde à travers les médias et qu'il y a un réel besoin de faire connaître d'autres sortes de réalités.

L.C.K. : Vous revendiquez une communauté de trois mille sept cents personnes. Où sont-elles principalement situées, au Congo ou en Belgique ? Par ailleurs, quel est leur apport en dehors du partage des photos ?

A.M. : Nos followers se situent principalement en RDC. En deuxième position vient la France, en troisième les États-Unis et ensuite seulement la Belgique, suivie du Congo Brazzaville. Nous utilisons le terme communauté, parce que nous ne sommes rien sans nos followers. Nous créons ensemble l'image du Congo et nous comptons aussi inclure le plus de monde dans nos vidéos et activités à venir pour éviter qu'il y ait un monopole d'informations. La beauté des réseaux sociaux est la mise en commun de nombreuses personnes venant de partout dans le monde et qui s'engagent à défendre des idéaux, à lever leur voix ou – comme nous et beaucoup d'autres (@congotravel, @visiterlafrique, @dakarlives, etc) – à se réapproprier l'image de nos pays et de notre continent.

L.C.K. : Comment la jeunesse congolaise doit-elle se réapproprier l'image du pays ? Quels sont les éléments positifs à mettre en avant, en dehors de la beauté des paysages ?

A.M. : La beauté des paysages a déjà toute son importance !

Comme mentionné plus haut, nous recevons beaucoup de messages de personnes d'horizons différents (certains sont au pays, d'autres l'ont quitté depuis plus d'une vingtaine d'années) qui nous disent à quel point il manque de représentation du Congo et comment ils se retrouvent dans nos photos, qu'elles soient prises à Katana, au Kwilu ou à Kinshasa. Le monde visuel dans lequel on vit aujourd'hui, la possibilité de voir des sites touristiques, des activités ou en général de voir tous les coins et recoins des deux Congo a encouragé plus d'un à partir explorer nos pays afin de voir de leurs propres yeux toutes les merveilles qui se trouvent sur notre page. CongoPositif est sans but lucratif mais lorsque nous recevons des messages de gens qui ont décidé de visiter un endroit, parce qu'ils l'ont vu sur notre page, nous considérons cela comme bien plus qu'une rémunération. Au-delà des paysages, nous pensons qu'il y a un réel besoin de partager les histoires de ceux que nous n'avons pas l'habitude d'entendre. Nous considérons que le « positif », c'est de pouvoir innover, réussir, s'améliorer... persévérer dans l'adversité. Il n'y a aucun pays sur terre qui ne connaît pas de difficultés. Dans nos pays, la difficulté est bien plus élevée que dans d'autres mais il y a des milliers d'individus qui se battent tous les jours à leur niveau pour améliorer l'environnement dans lequel ils vivent. Nous voulons partager leurs histoires. Étant donné que nous avons grandi dans la technologie et que nous sommes portés par l'envie de changer les mentalités, nous les jeunes (les digital natives) sommes les plus à même à accomplir cette mission.

L.C.K. : Quels sont les projets de CongoPositif

A.M. : Nous espérons être capables d'organiser une seconde édition de la semaine culturelle, si possible. Nous lançons très prochainement notre activité sur YouTube et nous continuons à faire grandir notre communauté sur Instagram. Pour le reste, Dieu seul sait...

Patrick Ndongidi

## FESTIVAL AIR D'ICI

## En route vers la huitième édition

**Soixante-quatre groupes ont été soumis à une âpre compétition, le 27 juin à la Halle de la Gombe, pour la sélection live des danseurs censés participer à l'événement qui se tiendra du 6 au 8 juillet entre l'Institut français de Kinshasa (IF) et Palm Beach.**

Le « Tremplin danse » aiR D'iCi était encore en cours à 18 h, après son lancement dans la journée. Événement en soi, cette étape, un parcours indispensable qui conduit au festival dont il tient son nom, devrait aboutir à la sé-

lection des vingt-quatre groupes privilégiés qui seront admis à la huitième édition. C'est donc seulement près du tiers des concurrents qui y prendra part sur les soixante-quatre groupes en lice, a confirmé Lexxus Legal au Courrier de Kinshasa.

La lutte acharnée à laquelle l'on a assisté ce 27 juin fait penser à celle qui l'a précédée, le 9 juin. En effet, ce jour-là, plus de quarante groupes avaient participé au « Tremplin musique ». Le chanteur hip-hop promoteur du festival et figure de proue du mouvement

en RDC a précisé que les Kinois n'étaient pas seuls à concourir pour la prochaine scène du plus grand rendez-vous du hip-hop congolais, le Festival aiR D'iCi. Ils étaient venus aussi de Matadi et même de Brazzaville pour tenter leur chance.

Une grande conférence-débat sur le thème « Rôle et responsabilité d'un artiste hip-hop en période électorale » va annoncer les couleurs de l'événement, le 4 juillet, de 12h à 14h à l'IF, Halle de la Gombe. À défaut de connaître déjà la programmation de cette

huitième édition que la Halle de la Gombe accueillera les 6 et 7 juillet, à partir de 16h, alors que Palm Beach servira de site de clôture, le 8 juillet, l'on sait déjà qu'elle « se veut classique ». En effet, l'IF signale qu'elle est à 50% « consacrée aux rookies ». C'est, apprend-on, « le résultat d'une innovation dans les présélections qui se sont organisées dans les rues de Kinshasa par Mic offensif et aussi dans l'ensemble des provinces de la République via le mécanisme "Focus Province" ». Ainsi, les sélectionnés

du « Tremplin musique » et du « Tremplin danse » vont intervenir sur la scène aiR D'iCi dont le programme comprend show case, battles rap, freestyle, beatbox, DJ set et market. L'on note, par ailleurs, qu'en marge des festivités entre musique et danse, aiR D'iCi servira aussi de cadre au tournage d'un documentaire panorama du hip-hop au Congo. En outre, la journée dominicale au Palm Beach, dont le début est annoncé à 14h, sera une programmation exclusive gospel des artistes hip-hop.

Nioni Masela

## KIN ACT

## La rencontre internationale d'artistes performeurs va commencer à Mont-Ngafula

**La troisième édition du Festival itinérant dont le menu principal est constitué d'ateliers pédagogiques destinés aux enfants et des performances artistiques va établir ses quartiers dans quatre communes de Kinshasa, du 2 au 21 juillet.**

Le festival Kin Act 3 sera lancé, le 2 juillet, dans la commune de Mont-Ngafula. Sa programmation globale a été dévoilée le 21 juin par le Collectif Eza Possibles, au cours d'une conférence de presse tenue dans l'amphithéâtre de l'Académie des beaux-arts (ABA). L'événement va poser ses valises dans cette commune pendant deux jours, les 2 et 3 juillet. En matinée sont prévus des ateliers pédagogiques à destination des enfants, afin de les familiariser à l'art à travers des rencontres avec des artistes de diverses disciplines. Les après-midi, par contre, seront réservés aux performances artistiques auxquelles sont associés la peinture, la sculpture, les spectacles de marionnettes, le théâtre, le slam, la poésie, la musique et la vidéo.

Le planning est le même pour les quatre communes ciblées cette année. À la seule différence qu'au lieu de deux jours comme à Mont-Ngafula, les trois autres communes auront trois jours d'activités. En outre, en plus du menu principal sur lequel s'articule Kin Act 3, des concerts et projections des réalisations des deux éditions précédentes seront aussi repris dans la programmation. La seconde halte de la manifestation est prévue pour six jours à Ngaliema, parce que Kin Act 3 va y investir deux quartiers, à savoir Binza Delvaux, du 6 au 8 juillet, et Binza Ozone, du 10 au 12 juillet. La troisième étape, Ngiri-Ngiri, qui va durer du 14 au 16 juillet, sera l'avant-dernière. En effet, Kin Act 3 va achever son périple communal à Matete où il est annoncé, du 18 au 20 juillet.



Le panel d'artistes présentant Kin Act 3 à la conférence de presse

let. Par ailleurs, une soirée de restitution organisée autour de spectacles vivants et de concerts est intercalée entre le passage de Mont-Ngafula à Ngaliema. Ce sera le 4 juillet, à la Halle de la Gombe. Puis, les 28 et 29 juillet, se tiendra un colloque sur le thème « Lelo lobi » (Hier, aujourd'hui et demain) où il sera question de l'histoire globale de la pratique artistique à Kinshasa où son passé et son futur seront également évoqués.

#### Informer les Kinois sur l'art

Quinze artistes étrangers, dont des Congolais de la diaspora, vont participer à l'événement. Cinq d'entre eux, en l'occurrence la Néerlandaise Charline, la Française Chloé, les Sud-Africains François Knoetze (performeur, réalisateur et sculpteur) et Amy Wilson (actrice) ainsi que Christian Bena (comédien, conteur et régisseur) ont pris part à la conférence de presse animée à l'ABA. Réalisatrice et actrice, Chloé, a fait part, à cette occasion, de la perception que les artistes étrangers ont de la rencontre. Pour elle, « le projet Kin Act a un caractère innovant à la fois sur le continent mais sur-

tout sur la scène artistique internationale ». Et de renchérir : « Le premier fait important c'est que nous, artistes étrangers, sommes extrêmement honorés d'avoir été invités à participer Kin Act 3 car c'est pour nous une opportunité de découverte de la scène brûlante et extrêmement dynamique de l'art contemporain kinois et de nous familiariser avec ses acteurs principaux ». Parlant de ces derniers, elle a, en sus, souligné que « leurs propositions sont, à chaque fois qu'on les découvre, absolument renversantes et font vraiment la force de cette scène et de cette jeunesse artistique ».

Coordonateur de Kin Act, Eddy Eketete, pour sa part, martelé sur le fait que la rencontre internationale d'artistes performeurs est organisée à destination du Kinois lambda qui n'est pas toujours bien informé sur les diverses expressions de l'art. C'est dans cette visée qu'est apparue la nécessité d'organiser un volet pédagogique. « Nous réalisons des ateliers d'apprentissage pour que les enfants sachent déjà faire le distinguo entre les musiciens,

les théâtres, les slameurs, les sculpteurs, etc., et les connaissent et ne soient pas comme les adultes qui assimilent l'art à la seule pratique de la musique », a-t-il dit avec conviction. À ce sujet, Chloé a salué un autre aspect qui, a-t-elle dit, lui semble « extrêmement innovant » par rapport au festival. Il s'agit sans conteste, a-t-elle affirmé, « de cet engagement vis-à-vis à la fois des nouveaux médias, à savoir la vidéo, le cinéma, la projection, la réalisation d'images expérimentales qu'il a fournies depuis ces deux premières éditions et qu'il va aussi fournir cette année. C'est quelque chose d'extrêmement risqué autant que de s'investir dans un festival de performances qui sont des arts considérés encore comme mineurs et expérimentaux sur la scène internationale ».

Elle a vivement applaudi l'initiative du Collectif Eza Possibles, soutenant avec une pointe d'admiration : « Il y a extrêmement peu de festivals, de rencontres ou d'événements artistiques qui mettent ces médias et ces langages sensibles en avant dans le milieu de l'art contemporain ». Dès lors, la réalisatrice a tenu les rencontres Kin Act pour « une belle opportunité en tant qu'auteur et critique d'art » mais aussi « une nécessité à prendre comme modèle pour développer d'autres projets qui s'apparentent et se relient à ce que Kinshasa est capable de fournir aujourd'hui avec le Collectif Eza Possibles en qualité d'événement ». Cofondateur d'Eza Possibles, à la fois dessinateur, réalisateur vidéo et plasticien, Kura Shomali s'est réjoui de la tenue de Kin Act 3 qu'il inscrit dans la démarche de vulgarisation artistique de son collectif réputé pour ses performances organisées déjà avant 2010.

Nioni Masela

## LINAFOOT/PLAY-OFF

## V.Club victime des violences des supporters de Sanga Balende

**La tension a été à son comble lors du choc de la 13e journée entre Sa Majesté Sanga Balende et l'AS V.Club au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi.**

L'on rapporte que la veille du match pendant que V.Club s'entraînait dans le tout neuf stade du chef-lieu du Kasai oriental, des supporters des Anges et des Saints ont littéralement agressé la délégation de V.Club. Deux membres de cette délégation ont été blessés et acheminés à l'hôpital par le secrétaire du club Esabe. Aucun joueur n'a été touché et le coach Florent Ibenge qui s'investit dans la lutte contre les violences dans les stades a fermement choisi de continuer la séance d'entraînement.

Et le mercredi 27 juin, lorsque les joueurs de V.Club sont arrivés au stade, les supporters sont revenus à la charge pour les tabasser. Aussi ont-ils provoqué des troubles dans le stade Kashala-Bonzola avant le coup d'envoi de la partie. L'on rapporte qu'à 30 mètres du stade, les éléments de l'ordre ont balancé des grenades lacrymogènes pendant que les joueurs et le staff technique de V.Club entraient sur l'aire de jeu pour le réchauffement. Dans ce tohu-bohu, indique un témoin présent au stade, le petit frère du président de la section football le colonel Tshisekedi a été tabassé par les supporters en furie. « J'ai fait part aux dirigeants de la Linafoot sur le mauvais traitement réservé à V.Club à son arrivée au stade Kashala-

la-Bonzola de Mbuji-Mayi avec des images à l'appui. Le délégué officiel de la Ligue sur place a confirmé cet acharnement », a confié au Courrier de Kinshasa un membre de la délégation de V.Club.

La veille du match, Me Alain Makengo, président de la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'homme a appelé les supporters de deux équipes au Fair-Play et à la non-violence. « C'est un match comme tout autre, mais avec un enjeu particulier qui est la recherche du leadership du championnat. Sanga Balende est vaincu sur son terrain et V.Club est dans une dynamique avec son slogan de trois points par match », a déclaré le président de la Lipep en rapport avec ce choc.

Et d'ajouter : « Mais au-delà de toutes ces motivations, que l'esprit sportif règne. Nous voulons que tout se passe dans un esprit de fair-play, de la non-violence et que le meilleur l'emporte. Nous ne voulons pas assister à des scénarios macabres. On n'a pas besoin de biceps de gens sur le terrain, mais du spectacle, du beau football. Et que les arbitres du jour ne gâchent pas la fête ». L'on veut croire que la commission de gestion de la Linafoot prendra des mesures drastiques afin de taire ces velléités de certains supporters qui sont des fauteurs de troubles dans les stades à travers le pays. Rappelons que lors de la première confrontation entre les deux équipes, V.Club s'était incliné à domicile à Kinshasa par zéro but à deux.

Martin Engimo

## V.Club dompte Sanga Balende, DCMP soumet Maniema Union

**L'issue du championnat national n'est pas encore connue. Les places pour les qualifications africaines sont épreme disputées entre les quatre équipes composant le peloton de tête.**



V.Club consolide sa deuxième place alors que DCMP remet la pression sur Sanga Balende

Battue à Kinshasa lors de leur première confrontation par zéro but à deux, l'AS V.Club a littéralement pris sa revanche sur Sa Majesté Sanga Balende, le 27 juin, au stade Kashala-Bonzola de Mbuji-Mayi. Au terme d'une partie singularisée par une forte tension et des troubles perpétrés par les supporters locaux, les joueurs du coach Florent Ibenge ont idéalement répondu sur le terrain. Ils se sont imposés par un but à zéro, une réalisation de Jean-Marc Makusu Mundele à la 86e mn. Notons que le défenseur Padou Bompunga a écopé d'un carton rouge au début de la seconde période. Mais ses coéquipiers ont gardé le moral, contenant les assauts des Anges et des Saints en-

traînés par le technicien Chico Mukeba. Au stade des Martyrs, à Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a battu l'AS Maniema Union par deux buts à zéro. Viny Bongonga a ouvert la marque pour les joueurs d'Otis Ngoma à la 21e mn et Dago

Tshibamba a doublé la mise à la 50e. Cette rencontre devrait se jouer à Kindu, mais elle a été délocalisée à Kinshasa sur la demande de la formation de Maniema Union, apprend-on.

Le classement se resserre à nouveau dans le peloton de tête. Signalons la bonne opération de V.Club qui a fait tomber les trois clubs du big four, notamment Mazembe (1-0), DCMP (2-1 et 3-1) et Sanga Balende (1-0). Avec ce précieux succès, V.Club conforte donc sa deuxième place avec désormais quarante-quatre points et met sérieusement la pression sur l'actuel leader, le TP Mazembe de Lubumbashi, qui compte quarante-sept. Sanga Balende est troisième avec quarante points, talonné par DCMP qui en a trente-huit, à deux longueurs des Anges et des Saints de Mbuji-Mayi.

La fin du championnat s'annonce palpitante et l'on suivra de près la déterminante explication entre le DCMP et Sanga Balende à Kinshasa. Lors du premier face-à-face à Mbuji-Mayi, Sanga Balende l'avait emporté par un but à zéro.

M.E.

## SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

## Les travaux des réunions préparatoires s'achèvent

En prélude à la 31<sup>e</sup> rencontre de l'organisation panafricaine, le Comité des représentants permanents a tenu, les 26 et 27 juin, à Nouakchott, en Mauritanie, les travaux de la 36<sup>e</sup> session.

La session qui prépare la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays africains a été consacrée, entre autres, à l'examen des rapports d'activités du Comité des représentants permanents de l'Union africaine (Corep), le rapport du sous-comité pour la coopération multilatérale, et le rapport du sous-comité sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. Cette session de deux jours a également examiné un rapport sur la Commission de l'Union africaine relatif à l'égalité des sexes en Afrique publié en 2017, un rapport sur la situation en Palestine et au Moyen-Orient, les implications structurelles et financières de l'Agence spatiale africaine et la situation humanitaire sur le continent.

Le 31<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine est organisé sous le signe de la lutte contre la corruption en Afrique. Le slogan « Le sommet de Nouakchott, un rendez-vous africain pour vaincre la corruption » est déjà largement présent sur les panneaux du sommet, installés sur les artères de la capitale mauritanienne. Hope Tumukunde, ambassadrice du Rwanda auprès de l'Union africaine, présidente de la 36<sup>e</sup> session du Corep, a affirmé que la lutte contre la corruption constitue un processus durable à travers la mise en place d'une feuille de route pour éradiquer le phénomène en Afrique, rappelant que la corruption constitue le plus grand défi du développement humain.

Dans un discours prononcé à cette occasion, le secrétaire général du ministère mauritanien des Affaires étrangères et de la coopération, Ahmed Mahmoud Ould Soueïd'Ahmed,

a souligné que « les défis auxquels fait face l'Afrique nécessitent de conjuguer les efforts, d'unifier les énergies et de renforcer les capacités pour atteindre les nobles objectifs fixés par les pères fondateurs de l'Union », avant d'ajouter : les sujets à l'ordre du jour de la 36<sup>e</sup> session traitent des différents aspects de la vie économique, sociale et culturelle du continent, reflétant ainsi la nécessité de réaliser les espoirs et les aspirations de leurs peuples.

« Ces dernières années ont été marquées par plusieurs étapes importantes, notamment la nais-

**« Le sommet de Nouakchott, un rendez-vous africain pour vaincre la corruption »**

sance de la Zone de libre-échange continentale et du système de réforme globale en vue de parvenir à des moyens sûrs et efficaces pour le financement de l'Union », a-t-il conclu.

Une quarantaine de chefs d'Etat et décideurs africains sont attendus à Nouakchott pour prendre part au 31<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine dont les travaux sont prévus du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, au palais El Mourabitoune de Nouakchott - une structure nouvellement édifée pour accueillir cette édition. Un impressionnant dispositif de sécurité est déjà mis en place dans différentes places névralgiques de la capitale mauritanienne, notamment « pour protéger les résidences des hôtes de haut niveau ».

Josiane Mambou Loukoula

## CRISE SUD-SOUDANAISE

## Les principaux rivaux conviennent d'un cessez-le-feu permanent

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, et son rival Riek Machar ont convenu le 27 juin, à Khartoum (Soudan), pour que cet accord entre en vigueur dans les 72 heures. Il s'agit d'un texte qui relance les espoirs de paix dans leur pays ravagé par une guerre fratricide et sanglante.

« Toutes les parties se sont entendues sur un cessez-le-feu permanent (qui entrera en vigueur) sous 72 heures », a annoncé le chef de la diplomatie soudanaise Al-Dirdiri Mohamed Ahmed. Le document paraphé à l'issue d'un nouveau round de discussions entre les deux principaux protagonistes prévoit un désengagement militaire, un retrait de toutes les forces alliées, l'ouverture de couloirs humanitaires et la libération des prisonniers de guerre et des détenus politiques. Il a pu être scellé parce que l'ONU avait donné au président sud-soudanais et à son ex vice-président « jusqu'à fin juin pour parvenir à un accord politique viable » sous peine de sanctions.

Après avoir signé le texte, le chef de l'Etat sud-soudanais a déclaré : « Ce jour était attendu par notre peuple au Soudan du Sud et il est maintenant arrivé ». L'ancien vice-président a, quant à lui, dit que le cessez-le-feu doit prélever à « la fin du conflit ». « Nous offrons cet accord comme un cadeau aux citoyens sud-soudanais », a déclaré de son côté, Omar el-Béchir, prédisant un retour de la paix au Soudan du Sud.

En vue de mettre en application l'accord, il est prévu le déploiement des forces de l'Union africaine (UA) et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad, organisation est-africaine) en vue de superviser le cessez-le-feu. Le texte prévient qu'une entente doit être trouvée « en vue du désarmement des civils à travers le pays ». « Les arrangements de sécurité qui doivent être adoptés viseront à la mise sur pied d'une armée nationale, d'une police et d'autres organes de sécurité (...), qui seront loin de toute affiliation tribale ou ethnique », note le document.

En outre, la Déclaration de Khartoum indique qu'un gouvernement de transition doit être formé dans 120 jours, et sera appelé à gérer le pays pendant une période de 36 mois. « Pendant la période de transition, le pays devra préparer des élections nationales », selon ce texte qui précise qu'il a été convenu que « les élections doivent être libres et ouvertes à tous les partis politiques ». L'accord visant à ramener la paix au Soudan du Sud, n'est pas le premier du genre depuis le déclenchement du conflit en

2013. De précédents autres ont volé en éclat, comme en 2016, l'année où Riek Machar avait fui son pays.

Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011, mais deux ans seulement après, le pays s'est enfoncé dans une guerre civile quand l'actuel président accusa son ancien vice-président de fomenter un coup d'Etat. Les Nations unies estiment que les combats qui se poursuivent entre les deux camps ont fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés, et forcé des centaines de milliers de personnes à se réfugier au Soudan.

Avant la rencontre de Khartoum, les protagonistes sud-soudanais s'étaient d'abord réunis dans la capitale éthiopienne au cours d'un sommet qui s'était achevé sans percée, malgré le fait que plusieurs responsables du continent les avaient sommés de trouver un terrain d'entente.

Entamés le 25 juin par les deux protagonistes, les pourparlers de paix sur le Soudan du Sud se poursuivront puisque leurs délégations doivent prendre le relais des discussions dans la capitale soudanaise pour encore deux semaines. Il est prévu également deux rounds de négociations : le premier à Nairobi (Kenya) et le dernier à Addis-Abeba.

Nestor N'Gampoula

**CONGO DISTRIBUTION SERVICES**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 1 000 000 FRANCS CFA**  
**IMMATRICULEE SOUS LE**  
**NUMERO RCCM CG/BZV/17 B 7006**

Par décision de l'Associé Unique en date du 25 juin 2018, il a été décidé de la révocation de Monsieur Jean Bogui ADIEDAN de sa qualité de Co-Gérant, à compter du 25 juin 2018. Monsieur Emmanuel FOUQUERAY, Associé Unique, reste l'unique gérant de la société. Mention en sera faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

L'Associé unique  
Monsieur Emmanuel FOUQUERAY

**TTN**  
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

**FRANCE / EUROPE**  
**AFRIQUE / ASIE**  
**MOYEN-ORIENT**



**Avec ou sans**  
**dédouanement**

**BRAZZAVILLE**  
**POINTE-NOIRE**  
**KINSHASA**  
**MATADI, BOMA**



Contact Paris : DJAMEL  
☎ + 331 44 92 90 90  
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya  
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie  
☎ +242 06 605 91 69  
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga  
☎ +243 080 847 72 04

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## L'ONU invite les Etats à redoubler d'efforts pour appliquer sa stratégie

L'Assemblée générale des Nations unies a lancé l'appel dans une résolution adoptée le 26 juin par consensus, de telle sorte que la méthode anti-terroriste de l'organisation, approuvée en 2006 et révisée tous les deux ans, soit exécutée dans tous les pays.

Le texte « réaffirme la Stratégie mondiale des Nations unies de lutte contre le terrorisme et ses quatre piliers ». Il invite les États membres et les autres organisations internationales, régionales et sous-régionales appropriées, à « appliquer la stratégie de manière intégrée et équilibrée et sous tous ses aspects ».

L'Assemblée générale y « réitère sa condamnation ferme et sans équivoque du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, commises par qui que ce soit, où que ce soit et à quelque fin que ce soit ».

Dans le but de faire participer toutes les nations à une lutte déterminée contre le terrorisme, la résolution invite les États qui ne l'ont pas encore fait à envisager de devenir parties aux conventions et protocoles internationaux existants contre le terrorisme. Elle encourage les États membres « à associer les communautés locales et les acteurs non gouvernementaux concernés à l'élaboration de stratégies adaptées pour contrer le discours extrémiste violent pouvant inciter au recrutement de groupes terroristes et à la perpétration d'actes terroristes ».

Dans la même optique, le document encourage les États membres et autres acteurs concernés à mettre en place des mécanismes pour impliquer les jeunes dans la promotion d'une culture de paix, de tolérance, de dialogue interculturel et interreligieux. De même, il est demandé à chaque pays de développer des programmes d'éducation susceptibles de décourager la participation des jeunes à des actes de terrorisme. Evoquant l'importance de la stratégie anti-terroriste de l'ONU, le président de l'Assemblée générale, Miroslav Laják, a souligné que celle-ci n'était pas une formule magique ni un ouvrage de lutte contre le phénomène. « Le terrorisme est quelque chose de complexe, qui évolue et donc une approche unique ne fonctionnera jamais : chaque pays, chaque gouvernement, va répondre au terrorisme à sa façon, mais aucun pays ne pourra le faire seul et aucun pays n'est immunisé contre ce fléau. C'est pourquoi, il faut coopérer et définir une vision d'ensemble », a-t-il déclaré.

Le président de l'Assemblée générale a indiqué que depuis le 11 septembre 2001, l'ONU cherche à définir le rôle qu'elle doit assumer dans la lutte contre ce fléau, y compris pour mettre en place des directives pratiques pour les autorités nationales. « Ne sous-estimons pas la menace qui pèse sur nous », a-t-il averti, ajoutant qu'il ne s'agit pas d'une guerre classique même si Daech et Al Qaïda ont été affaiblis. « Essayons d'être le plus efficaces possible et mettons en commun nos compétences pour envoyer un message fort : le terrorisme international sera combattu sur tous les fronts », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

## DÉFENSE ET SÉCURITÉ

## Le premier forum Chine-Afrique se tient à Beijing

Des représentants de cinquante pays africains sont réunis pour discuter de la coopération sur la sécurité et la défense entre les deux parties, à l'occasion d'une rencontre ouverte le 26 juin, dans la capitale chinoise.

Au nombre des sujets en débat, la situation sécuritaire en Afrique et le développement indépendant des capacités de sécurité de ce continent. Les participants à la rencontre rendront également visite aux forces terrestres, maritimes et aériennes de la Chine. Hu Changming, chef du bureau de la coopération militaire internationale de la Commission militaire centrale, a indiqué que le forum aiderait à approfondir la coopération sino-africaine en matière de défense et de sécurité, ainsi qu'à renforcer les relations militaires des deux parties.

Brima Sesay, chef d'état-major de la défense des forces armées de la Sierra Leone, a, pour sa part, souligné que l'Afrique attachait une grande importance à ses relations militaires avec la Chine, espérant voir les deux parties renforcer leurs échanges et coopération militaires, et apporter une dynamique au développement de ces relations à long terme à travers cette plate-forme multilatérale de dialogue et de coopération. Le premier forum Chine-Afrique sur la défense et la sécurité est organisé par le ministère chinois de la Défense nationale.

J.M.L. et Xinhua

## Environ trois cent quarante-trois attentats recensés en Afrique en 2017

Les actes terroristes répertoriés ont entraîné au moins deux mille six cents victimes, soit vingt-deux fois plus qu'en Europe, a indiqué le 26 juin, à Skhirat (banlieue de Rabat), le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Nasser Bourita.

Le plus important groupe affilié à Al-Qaïda, en termes d'effectif, se trouve actuellement en Afrique, avec plus de six mille combattants. Les éléments affiliés à ce groupe en Afrique de l'ouest seulement sont estimés à trois mille cinq cents combattants, a indiqué le ministre marocain des Affaires étrangères. Nasser Bourita s'exprimait à l'ouverture de la réunion régionale des directeurs politiques de la coalition mondiale contre Daech.

En Afrique du nord, le nombre d'individus affiliés à Daech est significatif et susceptible d'être renforcé par les retours de combattants aguerris de la zone irako-syrienne, a-t-il expliqué.

La stratégie de communication de la coalition mondiale contre Daech, si elle devait s'orienter vers l'Afrique, « gagnerait à bénéficier des ressources et perspectives africaines », a affirmé Nasser Bourita, soulignant que le redéploiement des combattants de Daech vers l'Afrique nécessite également une forme de coopération avec les Etats africains qui puisse permettre d'améliorer leur

connaissance des dynamiques de leurs redéploiements, d'anticiper la formation de fiefs durables et de renforcer les capacités de détection des partenaires africains.

L'efficacité de la lutte contre le terrorisme en Afrique « requiert une prise en compte adéquate des causes profondes de ce fléau (...) sans laquelle notre action demeurera vaine », a-t-il noté, expliquant que les vulnérabilités liées à l'impact des changements climatiques sur la population africaine, l'appauvrissement de communautés entières du fait de l'absence d'une croissance économique inclusive, aggravée par une démographie galopante, constituent un terrain fertile favorisant l'infiltration puis l'enracinement des groupes terroristes et de leurs idéologies extrémistes.

De même, « l'absence d'une coopération qui soit à la hauteur de l'évolution croissante de ces défis, combinée à l'incohérence de certaines approches adoptées, exposent les Etats africains à des pressions multiformes », a relevé le ministre.

L'Afrique a « besoin plus que jamais d'une action commune, immédiate et déterminée en faveur de sa stabilisation politique, le renforcement de sa sécurité et la promotion de son développement économique pour lui permettre de retrouver sa vocation première, à savoir celle d'un véritable pôle d'attraction et un espace de développement et de stabilité », a-t-il martelé.

Cette réunion, marquée par la participation de l'envoyé spécial du président Donald Trump pour la coalition contre Daech, Brett McGurk, et d'un groupe restreint de pays membres de cette coalition, est l'occasion pour les partenaires de discuter des prochaines étapes afin d'assurer une défaite durable de Daech en Irak et en Syrie, ainsi que les moyens d'accélérer l'approche collective de lutte contre les ambitions mondiales du groupe dit Etat islamique (EI).

La rencontre mettra particulièrement l'accent sur la présence de l'EI en Afrique et inclura une discussion détaillée des priorités pour les multiples axes d'action de la coalition, y compris la stabilisation, les combattants terroristes étrangers, le financement antiterroriste et les messages anti-radicalisation.

Xinhua

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'usage non médical des médicaments sur ordonnance, une menace croissante

La révélation est de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), dans son nouveau rapport mondial publié le 26 juin, à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues.

L'usage non médical des médicaments sur ordonnance devient une menace majeure pour la santé publique dans le monde, les opioïdes causant le plus de dommages et représentant 76% des décès liés aux drogues, note le rapport. « Pour trouver une solution à ce problème, il faut adopter une démarche globale, comme cela a été souligné dans le document final adopté à l'unanimité à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016 », a suggéré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans un message livré à cette occasion.

Selon ce rapport, le cannabis était la drogue la plus consommée en 2016, avec cent quatre-vingt-douze millions de personnes l'utilisant au moins une fois au cours de l'année écoulée. Le nombre total de consommateurs de cannabis semble avoir augmenté d'environ 16% au cours de la décennie précédente 2016, reflétant une augmentation similaire de la population mondiale.

Des drogues telles que l'héroïne

et la cocaïne, disponibles depuis longtemps, coexistent de plus en plus avec de nouvelles substances psychoactives et des médicaments délivrés sur ordonnance. Un flot croissant de préparations pharmaceutiques d'origine imprécise destinées à un usage non médical, ainsi que la polytoxicomanie, ajoutent des niveaux de complexité



et sans précédent au problème de la drogue, rapporte le document. « La coopération internationale et des mesures de détection et de répression efficaces sont essentielles pour venir à bout des réseaux de la criminalité organisée et des trafiquants de drogue, dans le plein respect des droits de l'homme et des règles et normes internationales. Dans le même temps, nous devons favoriser davantage des approches fondées sur des données factuelles en matière de prévention, de traitement et de soutien », a-t-il ajouté. Le chef de l'ONU avait proposé que le fait de détenir de la drogue pour un usage personnel ne fasse pas l'objet de mesures de représ-

tion, que les ressources allouées à la prévention, au traitement et à la réinsertion sociale soient augmentées, et que la criminalisation du trafic de drogue soit renforcée.

Les conclusions du rapport cette année « montrent que les marchés de la drogue se développent, la production de cocaïne et d'opium atteignant des records absolus, présentant de multiples défis sur plusieurs fronts », a déclaré le directeur exécutif de l'Onudc, Yury Fedotov. Et de souligner que « l'Onudc s'est engagée à travailler avec les pays pour trouver des solutions équilibrées et intégrées aux problèmes liés aux drogues et progresser vers les objectifs de développement durable ».

Le secrétaire général de l'ONU a poursuivi : « La recherche suggère que l'adolescence, du stade précoce au stade final, représente une période de risques critiques pour le début de la consommation de substances. En brisant la chaîne des facteurs sociaux, neurobiologiques et psychologiques et des inégalités qui peuvent augmenter la susceptibilité aux troubles liés à l'usage de drogues, nous pouvons aider les jeunes à grandir en bonne santé et en sécurité. Lorsque nous parlons de la vie et de l'avenir de la prochaine génération, il vaut mieux prévenir que guérir ».

Josiane Mambou Loukoula



# airtel

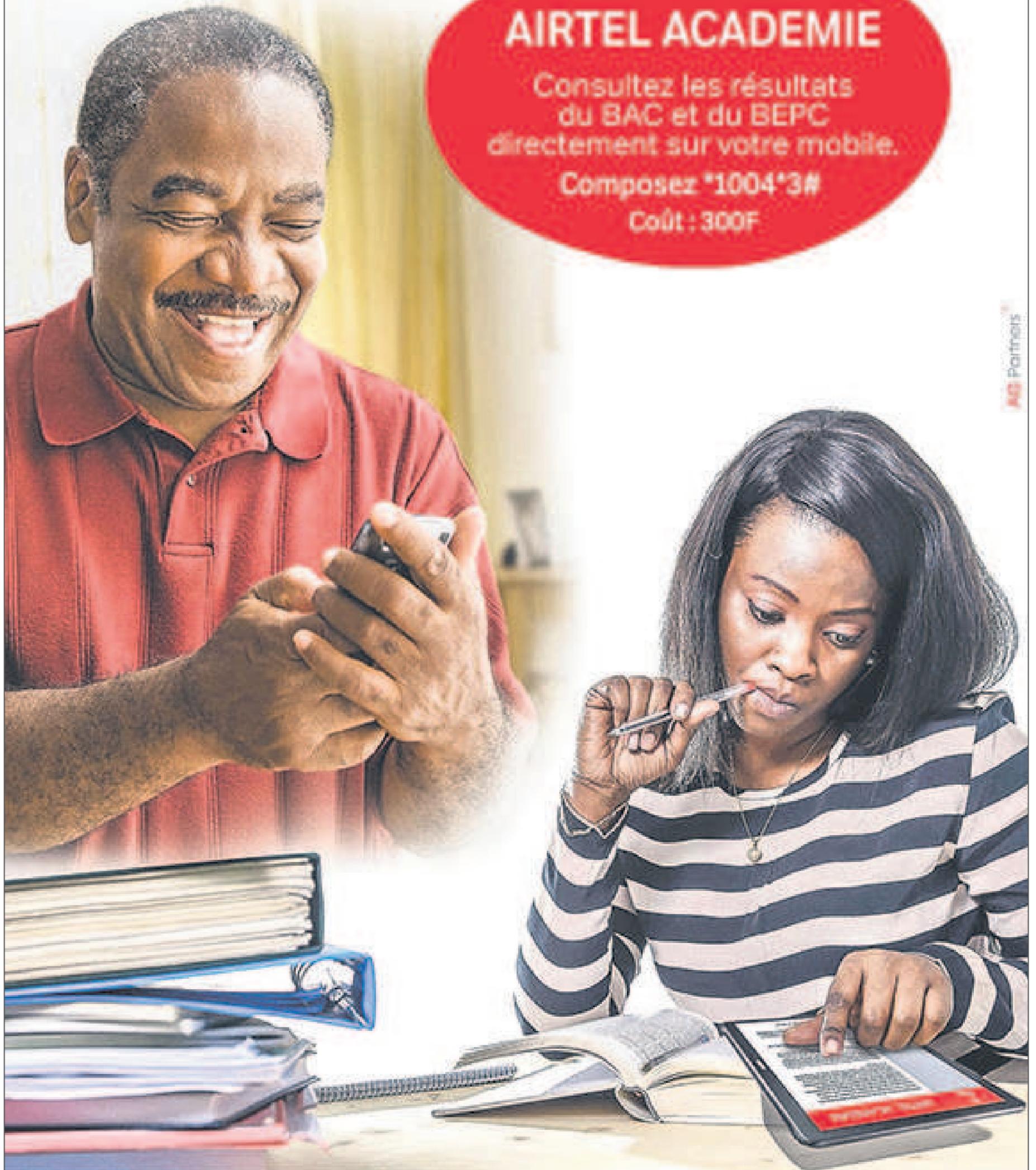
LE RESEAU DES SMARTPHONES

## AIRTEL ACADEMIE

Consultez les résultats  
du BAC et du BEPC  
directement sur votre mobile.

Composez \*1004\*3#

Coût : 300F



AGI Partners

## BURUNDI

## Les Nations unies dénoncent la répression des milices du régime

La Commission d'enquête de l'ONU sur le pays a condamné, le 27 juin, les exactions enregistrées lors des élections référendaires de mai dernier, attribuées à la ligue des jeunes du parti au pouvoir (Imbonerakure).

Pour l'une des enquêtrices, Lucy Asuagbor, qui s'exprimait devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, le groupe des jeunes de l'Imbonerakure, qualifié de milice, est effectivement le principal responsable des exactions commises durant la récente campagne référendaire. Ces violations « identifiées par la Commission durant la campagne référendaire sont principalement l'œuvre d'Imbonerakure agissant avec la complicité et, ou l'aval d'agents étatiques, ou de leur propre initiative sans être inquiétés », a-t-elle déclaré.

Lucy Asuagbor a déploré le fait que « les Imbonerakure quadrillent le pays, renseignent les instances étatiques (...) sur la présence d'opposants réels ou supposés dans chaque localité et sur chaque colline, harcèlent, contrôlent et intimident la population ». Les Imbonerakure mènent également « des opérations de police hors du cadre prévu par la loi et procèdent à des campagnes de recrutement forcé au sein du CNDD-FDD (parti

au pouvoir, ndr) ou dans leurs rangs – ces campagnes donnant lieu, dans plusieurs cas, à des actes de torture ou des mauvais traitements », a-t-elle relevé. L'enquêtrice a, par ailleurs, dénoncé le fait que les Imbonerakure ont été mobilisés pour collecter de force des contributions pour les élections de 2020.

Une autre enquêtrice, Françoise Hampson, a dit que l'annonce du chef de l'État de ne pas briguer un autre mandat « ne doit en aucun cas occulter le contexte dans lequel s'est déroulée la campagne pour le référendum qui a conduit au changement de la Constitution au Burundi ». Elle a cité des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des actes de torture visant des opposants au projet de Constitution et plus généralement toute personne perçue comme étant en opposition au gouvernement.

Fin mai dernier, les Burundais avaient, sans surprise, largement approuvé par référendum une réforme de la Constitution qui permettrait à l'actuel président, Pierre

Nkurunziza, de rester en poste jusqu'en 2034. Mais début juin, ce dernier a surpris l'opinion nationale et internationale en annonçant qu'il ne serait pas candidat à sa succession en 2020.

D'après les estimations de la Cour pénale internationale qui a ouvert une enquête sur les violences ayant accompagné la crise politique au Burundi, au moins mille deux cents personnes en sont mortes et plus de quatre cent mille se sont réfugiées dans d'autres pays entre avril 2015 et mai 2017.

La Commission d'enquête de l'ONU n'est pas reconnue par le Burundi, qui lui interdit de venir sur son territoire. Pour mener ces enquêtes, cette instance conduit donc des entretiens, en tête-à-tête ou à distance, avec des Burundais en exil ou résidant dans leur pays. Son rapport final doit être publié en septembre.

Cette Commission d'enquête « est devenue une caisse de résonance de toutes les forces négatives », a réagi l'ambassadeur burundais auprès de l'ONU à Genève, Renovat Tabu, qui rejetait ces accusations. Le Burundi « se réserve le droit de traduire en justice tout diffamateur, fut-il ou non membre de cette Commission », a-t-il menacé.

Nestor N'Gampoula

## INDUSTRIE ALIMENTAIRE

## Le 64<sup>e</sup> Summer fancy food show à New York

Le Salon leader des produits alimentaires en Amérique du nord se tiendra du 30 juin au 2 juillet. Eco-Oil participera à ce rendez-vous de l'une des vitrines industrielles mondiales de ce secteur.

Présenté par les spécialistes comme le plus important événement de l'industrie alimentaire spécialisée en Amérique du nord et la première vitrine de l'innovation industrielle, le Summer fancy food show accueille cette année la société congolaise fondée par Claude-Wilfrid Etoka.

« Dans le cadre de la production de l'huile de palme en respectant les normes de certification sustainable palm la rencontre des experts pour affiner son Pro-aussi l'occasion de tage important avec fournisseurs en vue respect des exigences et internationales »,



« Round table oil », l'entreprise va à pertes de l'industrie gramme Ecoplus. C'est construire un réseau des producteurs et les défis de demain en réglementaires locales explique Eric Raullet,

directeur chargé de développement.

La récente nomination de Claude-Wilfrid Etoka au Groupement du patronat francophone justifie et facilite la présence de la société Eco-Oil sous le pavillon Business France lors de cet événement, aux côtés de distributeurs américains de renom dont Walmart, Target, Amazon, QVC, Sysco ou Whole foods. Sur le marché congolais, l'achalandage des shops Eco-Oil porte sur les huiles raffinées Sangha Palm et Huilka, mais aussi sur l'huile de palme brute Sangha Palm, présentées dans des formats allant de 0.25cl, 0.50 cl, 1l, 5l, 10 l à 25 l. Il porte sur la margarine Sangha Palm, produite à Ouesso, sur les jus de la vallée du Niari et l'huile d'arachide raffinée Huilka, l'huile de soja Huilka, produits à partir de l'usine de Kayes. En partenariat avec Rivulis-Eurodrip, Eco-Oil installera à Loudima, au Congo, une station fruitière de culture de mangues et d'oranges sur sept cents hectares en utilisant le système de micro-irrigation de Rivulis et en important trente-cinq mille semis d'Israël. Une usine de transformation de fruits est prévue sur le site suivant les premières récoltes de trois cent mille jeunes plants pour la station fruitière et les exploitants adhérents du programme Ecoplus.

Marie Alfred Ngoma

# " Enfin au CONGO ! "



# Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ  
LES  
BIENVENUS ! "










- Qualité, Prix, Service après vente assuré

 Camp Clairon, Brazzaville, Congo  
en face de la station Puma

 05 035 06 06

[www.condor.dz](http://www.condor.dz)

La famille Bouesse et Mme Bigny recherchent leur frère et fils nommé Djo, âgé d'une trentaine d'années.

Une récompense de 100000 FCFA sera accordée à la personne qui le retrouvera.

Appelez au :

Tel : 06 8849351 / 06 6687801 / 06 6228951.



**NÉCROLOGIE**

Les familles Okemba Olessa et Ongagna ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille Olga Léonie Okemba, agent du Trésor public, service de la Comptabilité, survenu le 23 juin 2018 à Pointe-Noire des suites d'une maladie. La veillée se tient au domicile familial sis n°133 de la rue Mbé à Talangaï Brazzaville. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement. Réf: arrêt Manguier sur la rue Ndolo.



Nicolas Elo a le regret d'informer les familles Ngalou-Ganta, Akouala, Okouo Nguélebo, Mongo-Olô, ainsi que les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, frère, oncle et père, Jean Félix Akouala, survenu le 24 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 56 de la rue Batéké, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

# IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



MÉDIAS

# Philippe Mvouo reçu à l'Unesco

En compagnie de l'ambassadeur du Congo auprès de l'agence onusienne, Henri Ossebi, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) s'est entretenu, le 26 juin à Paris, avec Edouard Firmin Matoko, sous-directeur général pour le département Afrique.

sion première est d'éduquer, d'informer et de protéger la presse, mais aussi de protéger la population contre les pollutions informationnelles, de veil-



Photo de famille (DR)

Les trois personnalités ont eu, dans le passé, à travailler ensemble lors des travaux des Actes de la X<sup>e</sup> Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage à Ouagadougou (Burkina Faso), les 26-27 novembre 2004. Cette fois-ci, la séance de tra-

vail a porté sur les questions qui ont trait à la presse en général, mais surtout sur l'invitation du CSLC à recevoir, en septembre, les représentants de l'Unesco aux assises de la presse au Congo. Le CSLC promeut la valeur pédagogique de favoriser la liberté d'expression. Sa mis-

ler sur l'éthique et les normes professionnelles ainsi que les principes d'autorégulation du journalisme. Il oeuvre afin que la presse ait une réelle maîtrise de l'information pour qu'elle ne soit pas, aujourd'hui ou demain, la braise d'un autre incendie au Congo.

Marie Alfred Ngoma

# Ana Elisa de Santana Afonso plaide pour le décaissement des fonds de contrepartie

La représentante de l'Unesco a fait son plaidoyer, le 22 juin au Premier ministre, Clément Mouamba, avant de quitter le Congo pour l'Éthiopie où elle occupera les mêmes fonctions.

Après quatre ans de mission en République du Congo, Ana Elisa de Santana Afonso a quitté Brazzaville pour Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Peu avant son départ, la représentante sortante de l'Unesco a fait le tour des administrations congolaises pour ses adieux aux autorités. Reçue par le chef du gouvernement, elle a fait une présentation de quelques activités réalisées par le bureau national de cette agence onusienne au Congo sous son mandat.

En effet, Ana Elisa de Santana Afonso a plaidé pour les fonds de contrepartie relatifs au projet de renforcement des capacités de trois mille enseignants du primaire et du secondaire. Il s'agit d'un projet développé par l'Unesco dans dix pays en collaboration. Selon un communiqué de presse de cette agence, « ces fonds représentent environ 39% du budget et le pays étant dans une situation de récession budgétaire, il est judicieux de hiérarchiser et prioriser leur disponibilité pour des besoins



d'équilibre budgétaire ».

Présentant son successeur, Enzo Fazzino, représentant par intérim de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana a félicité le Premier ministre pour le lancement du Programme national de développement 2018-2022 comportant les deux piliers, à savoir la formation et la diversification de l'économie. Elle a, par ailleurs, salué la réforme du système éducatif congolais.

Parfait Wilfried Douniama



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.








Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville** : 84 bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville République du Congo

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



**AVIS DE RECRUTEMENT**

Une institution financière de la place recrute deux (2) Gestionnaires Grandes Entreprises et un Caissier à Pointe Noire.

**PROFIL RECHERCHE :**

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, en Chine ou dans l'un des pays de l'OCDE;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

**COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

[recrutement.talent@yahoo.com](mailto:recrutement.talent@yahoo.com) au plus tard 4 Juillet 2018.

**NB :** seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

**AVIS DE RECRUTEMENT****PROFIL RECHERCHE :**

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

**COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :**

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

[recrutement.talent@yahoo.com](mailto:recrutement.talent@yahoo.com) au plus tard 4 Juillet 2018.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

**NB :** seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

**LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ  
NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## BEPC 2018

# Anatole Collinet Makosso encourage les 3761 candidats du Pool

Les épreuves écrites de l'examen d'Etat ont démarré, le 27 juin, sur toute l'étendue du territoire national y compris dans le département du Pool où le ministre de tutelle a encouragé les élèves de quelques centres.



Le ministre encourageant les candidats de Kinkala/Adiac

Après avoir lancé officiellement les épreuves de mathématiques aux lycée et CEG Sébastien-Mafouta, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Anatole Collinet Makosso s'est rendu dans le Pool, en compagnie des conseillers en charge des questions d'éducation du chef de l'Etat et du Premier ministre. A Kinkala, il a encouragé les 655 candidats qui passent leur examen au lycée 5-février 1979 et au CEG Moundongo de la localité. Il s'est ensuite rendu dans les sous-préfectures de Boko et

Louingui pour se faire une idée du déroulement des épreuves qui s'achèveront le 30 juin.

En effet, Kinkala, chef-lieu du département du Pool, reçoit également les candidats de Massembo-Loubaki, Matoumbou, Kibouendé, Kibossi et Madzia.

« Nous avons tenu nous-mêmes d'aller regarder les conditions dans lesquelles nous avons hébergé les élèves qui sont venus de ces localités où nous n'avons pas pu retenir les centres d'examen. Ils sont au total 154, et nous sommes rassurés de ce qu'ils sont dans les salles de classe. Nous pouvons nous satisfaire de ce qu'ils sont en train de composer comme les autres et de ce que l'égalité des chances est garantie », a indiqué le ministre.

Pour s'assurer de la bonne organisation du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) cette année dans le Pool, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation se rendra également à Kindamba qui accueille aussi les candidats de Kimba qui sont moins nombreux. Notons que les 3761 candidats de ce département sont répartis dans

vingt centres. A Mindouli, ils sont 505. « Nous venons de montrer que l'Etat est toujours présent pour accompagner les élèves, surtout ceux qui sont dans des conditions difficiles. Nous pouvons nous satisfaire de ce que, une fois encore, le pari de l'organisation des examens dans le Pool a été gagné pour couper court à toutes les spéculations qui font penser que l'école n'a pas fonctionné dans ce département », s'est réjoui Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, indiqué que le seul district du Pool dans lequel l'école n'a pas fonctionné est celui de Vinza, où les élèves avaient été déplacés pour aller faire leurs études dans des établissements identifiés en fonction de leur préférence et leurs localités respectives.

Rappelons que comme au baccalauréat, on a noté dans la délégation du ministre une équipe de la sécurité civile. « La sécurité civile remplit son office, fait son travail. Nous avons tiré les enseignements de leur apport déterminant pendant les épreuves écrites du baccalauréat. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette coopération qui permet de prendre en charge les enfants malades », a-t-il conclu.

**Parfait Wilfried Douniama**

## EPIDÉMOLOGIE

# Des journalistes interpellés à la surveillance d'Ébola

Les professionnels des médias nationaux et internationaux ont participé, le 27 juin à Brazzaville, à une séance d'information dans le cadre d'une éventuelle riposte contre la maladie à virus d'Ébola.



Les Drs Binta Tidiane Fatoumata Diallo et Jean-Vivien Mombouli face aux journalistes, le 27 juin, au siège de l'OMS-Congo à Brazzaville (Adiac)

La rencontre organisée par la coordination nationale de riposte à Ebola, en collaboration avec l'appui technique et financier du bureau de l'agence pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Congo), avait pour objectif d'outiller les participants sur leur responsabilité ainsi que sur les manifestations de la maladie, le mode de transmission et les moyens de protection.

Les journalistes ont été également prévenus des comportements à promouvoir dans le cadre du traitement de l'information, de la prévention et de la surveillance épidémiologique afin de susciter des engagements. Le travail des journalistes consistera à renforcer les campagnes dans les médias de masse ; corriger les renseignements erronés et aider à contrôler la maladie à virus d'Ebola. Grâce à une communication efficace et à un journalisme de terrain, les reportages et enquêtes, les journalistes contribueront à la promotion de la santé ainsi qu'à la prise de mesures bénéfiques pour une éventuelle riposte contre la maladie à virus d'Ebola. Par contre, les journalistes ont évoqué les complications d'accessibilité aux sources d'information et les difficultés de se mouvoir sur l'ensemble du territoire national aux moments de la résurgence des épidémies.

## Ebola, pas encore au Congo

Les sources officielles ne confirment pas encore la présence de la maladie à virus d'Ebola sur l'ensemble du territoire congolais. Par ailleurs, au village Mombendzélé, les cas de paludisme cérébral ont occasionné la mort de plusieurs personnes.

« Les équipes de surveillance mises en place peuvent intervenir rapidement en cas de suspicion de la maladie à virus d'Ebola. Une équipe s'était rendue dans la localité de Liranga pour une mission d'exploration. Nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait pas de cas suspect. Mais sur l'initiative de l'OMS-Congo, on a pu mettre en place un centre de traitement Ebola. Au village Mombendzélé, il s'agit de cas de paludisme cérébral, mais la fouille continue », a indiqué le Dr Jean-Vivien Mombouli, coordonnateur national de la riposte à Ebola.

Au Congo, les localités de Liranga, Mossaka et Makotimpoko sont considérées comme zone rouge de la maladie à virus d'Ebola, en raison de leur proximité avec la province de l'Equateur, en République démocratique du Congo (RDC), foyer de la maladie.

Pour renforcer les mesures de riposte, les autorités sanitaires, en collaboration avec leurs partenaires techniques et financiers, ont déjà mis en place des centres de traitement capables d'accueillir au moins quatre personnes. Elles ont aussi installé des équipes de surveillance dans les zones à risques ainsi que sur les corridors fluviaux de l'Oubangui-Sangha et sur Liranga-Bétou. Un dispositif a été installé aux ports pour surveiller les mouvements de la population.

« La surveillance, prise en charge, logistique sont importantes mais la communication est un pilier très important pour la riposte d'une épidémie et aide à l'adhésion de toute la communauté. Les journalistes doivent nous aider à monitorer toutes les rumeurs. Il faut que le Congo soit présent au rendez-vous de tous les Objectifs de développement durable santé auxquels le pays a souscrit à son agenda », a déclaré le Dr Binta Tidiane Fatoumata Diallo, représentante de l'OMS-Congo.

Découverte en 1976 en RDC, la maladie à virus d'Ebola s'est déclarée le 8 mai dernier pour la neuvième fois dans ce pays. Récemment, il y avait cinquante-six cas détectés et quinze décès signalés à la date du 26 juin. Par contre au Congo, la maladie à virus d'Ebola s'est révélée à trois reprises entre 2001-2002, en janvier-avril 2003 ainsi qu'en novembre-décembre 2003.

**Fortuné Ibara**

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard procédera à la vente aux enchères publiques des équipements de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué à Brazzaville.

Cette vente concernera les véhicules de type Toyota Land Cruiser, Hiace et Corolla, des générateurs, des Motos, des pièces détachées neuves de voitures et générateurs, du Matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager et de construction, des évaporateurs horizontaux et plusieurs autres articles.

**-Date : Samedi 30 Juin 2018 à 10 heures précises,**  
**-Lieu : Enceinte de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué.**

La visite des véhicules et tous les autres biens mis en vente se fera :

Du lundi 25 Juin 2018 au vendredi 29 Juin 2018, de 09 heures à 15 heures au lieu sus indiqué.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de :

- 500 000 FCFA par véhicule et par générateur;
- 200 000 FCFA pour les autres articles.

Les véhicules sont vendus sous douane et leur enlèvement par l'acheteur ne peut se faire qu'après paiement du prix intégral et apurement des droits et taxes de douane.

Les autres conditions de vente seront remises à chaque soumissionnaire au moment du versement de la caution au siège du groupement situé au n°05, rue Louis TRECHOT en face de la Primature.

### Pour toute information contacter :

Maîtres :

- ESSEBO Benoît, Tél. : 05 551 07 22 / 06 634 70 27
- LANDZE Edgard, Tél. : 05 558 75 85 / 06 665 23 41

Fait à Brazzaville, le 20 Juin 2018  
Le Commissaire-priseur

## FORMATION QUALIFIANTE

# La France et le Congo envisagent de renforcer leur coopération

**Au cours de son séjour de travail en France, le ministre congolais de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a signé, le 22 juin à Paris, la déclaration d'intention avec la ministre française du Travail, Muriel Penicaud.**

Le texte précise que la France et le Congo ont déclaré leur intention de promouvoir la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'emploi et de la formation qualifiante. En ce qui concerne le premier volet, les axes de coopération devraient porter sur l'organisation et l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, ainsi que sur l'appui à la modernisation de la gestion des services publics de l'emploi.

Quant à la formation qualifiante, les axes de coopération vont porter sur le développement de la formation professionnelle et l'amélioration de



Les ministres Nicéphore Fylla Saint-Eudes et Muriel Penicaud (DR)

l'employabilité des demandeurs d'emploi.

Après la signature du texte, le ministre congolais de l'Enseignement technique, pro-

fessionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante a délivré une allocution dans laquelle il a rappelé à la ministre Muriel Penicaud que le Congo est en-

gagé dans la réforme du système public de l'emploi, pour le rendre plus efficace et efficient afin qu'il puisse répondre simultanément aux besoins

des entreprises, d'une part, et des demandeurs, d'autre part. « Nous nous réjouissons que cette préoccupation ait reçu votre adhésion et nous pouvons donc travailler suivant les axes de coopération définis dans la présente déclaration », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que dans la perspective d'étendre la collaboration entre les deux grandes écoles numériques de France et du Congo, « vous venez de suggérer qu'elles puissent travailler ensemble ».

« Nous nous permettons également de solliciter votre appui dans le cadre de la subvention quadriennale mise en place entre le ministère et le bureau international du travail. En effet, dans le cadre de la nouvelle enveloppe 2019-2022, cette subvention finance le domaine de l'emploi et de l'apprentissage pour l'Afrique », a-t-il conclu.

**Roger Ngombé**

## L'opération d'enregistrement des jeunes vulnérables se déroule normalement à Brazzaville

**Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, a entamé, le 27 juin à Brazzaville, la collecte des données des jeunes âgés de 16 à 30 ans ayant abandonné le chemin de l'école depuis plus de deux ans.**

Au total, quatre mille cinq cents jeunes seront recrutés pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire et leur périphérie. D'après la répartition du projet, les deux villes auront chacune un effectif de deux mille deux cent cinquante

jeunes éligibles. L'objectif est de permettre à cette couche juvénile d'apprendre divers métiers de son choix en vue de son insertion dans la vie sociale.

Parmi les métiers retenus, figurent ceux de l'électricité, la restauration,

la coiffure-esthétique, la maçonnerie, la mécanique, l'agropastorale, la coupe-couture, la plomberie, le carrelage, la pâtisserie, la liste n'est pas exhaustive.

La collecte se passe simultanément du 27 juin au 3 juillet dans les sites retenus par le projet : aux gymnases Maxime-Matima à Makélékélé, dans le premier arrondissement, gymnase Henri-Elendé à côté du stade Massamba-Débat, gymnase Nicole-Oba à Talangai,

ainsi qu'au Centre de formation professionnelle Don-Bosco à Djiri. La première journée a été marquée par l'afflux des jeunes dans tous les sites. Abordant quelques-uns avant l'enrôlement, les jeunes ont salué l'initiative du gouvernement. Le candidat Mignon Niamba a expliqué qu'il a profité de l'occasion pour s'inscrire afin d'apprendre l'électricité. « J'ai été à l'école, certes, mais je n'ai pas eu la chance de nourrir mon rêve de devenir un électricien. Aujourd'hui, l'occasion m'est donnée et je prie Dieu que je sois sélectionné par le projet, en vue de bénéficier d'une formation dans cette filière », a-t-il dit.

Christ Benjamin Bayambi a, pour sa part, indiqué qu'il a été élève à l'école spéciale de Brazzaville depuis plus de deux ans. L'initiative du projet lui permettra d'apprendre le métier d'électricité dès qu'il sera sélectionné.

Andréa Constantine, jeune fille mère âgée de 25 ans, se dit très heureuse de venir se faire enrôler, parce qu'elle aimerait apprendre la coiffure-esthétique. « Je prie que la Banque mondiale me sélectionne, parce que j'ai tant jeté mon argent dans les écoles d'apprentissage qui finissent par se fermer. Cette fois-ci, comme la formation se passe dans le cadre du projet du gouvernement avec

une institution, j'imagine le sérieux de la formation », a-t-elle dit.

### L'opération se passe dans l'équité

Pour la cheffe de centre du site du gymnase Nicole-Oba, Bedi Toyo, la première journée s'est passée dans la tranquillité et sans bousculade. L'équipe du PDCE essaie de contenir les jeunes en procédant par la persuasion, la conscientisation en vue de promouvoir l'équité. « Le projet donne la chance à tout le monde car l'équipe est là jusqu'au 3 juillet. Celui qui arrive avant a la possibilité de se faire enrôler en premier », a-t-elle assuré.

Elle a, par ailleurs, ajouté que l'opération de collecte comprend plusieurs étapes: le briefing qui permet aux jeunes de faire un bon choix et de savoir que la sélection se fait par la Banque mondiale, l'enregistrement des données par une tablette. Le visionnage de la vidéo pour la connaissance des métiers, le test devant le formateur pour jauger le niveau du candidat pour une adaptation pendant la formation ainsi que l'enregistrement Lisungi, projet qui permettra à ses gestionnaires de passer de maison en maison pour contrôler si les informations fournies par ces jeunes correspondent à l'éligibilité retenue.

**Lydie Gisèle Oko**



Les jeunes face à l'équipe du PDCE pour la phase de collecte des données (Adiac)

## TRANSPORT EN COMMUN

## Les taxis-motos suppléent les quatre roues à Tchiamba-Nzassi

Les motos communément appelées «Jakarta» ont le vent en poupe dans la communauté urbaine où elles constituent, depuis un certain temps, le moyen de transport le plus prisé par la population et les personnes de passage dans cette localité.

Les taxis-motos sont bien connus à Tchiamba-Nzassi où ils sont tout le temps sollicités par des clients désireux de faire des courses. Dans cette localité, de nombreux conducteurs affirment tirer leur épingle du jeu, malgré quelques difficultés auxquelles ils font face. Le prix de la course varie entre 200 et 300 FCFA, selon la distance parcourue.

Ces célèbres deux roues sont devenues, depuis un certain temps, le moyen de transport le plus important dans la vie quotidienne des habitants de Tchiamba-Nzassi. Dans leur parking situé au marché, distant de quelques mètres seulement de la



Quelques conducteurs de Jakarta en attente de clients au marché de Nzassi (frontière Congo-Cabinda) crédit photo sous-préfecture, les jeunes conducteurs ne se reposent jamais longtemps car la clientèle ne manque pas. Une activité génératrice de revenus Dans la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, de nombreux jeunes ont,

faute d'emplois, fini par se reconvertir en conducteurs de «Jakarta», dans l'espoir de gagner leur vie. C'est le cas de Serge, la vingtaine révolue, qui, pour lutter contre l'oisiveté et la délinquance juvénile, a fait de cette activité son gagne-pain quotidien. « Je suis arrivé dans cette activité parce que j'ai vu des amis se faire de l'argent », témoigne-t-il. Au quotidien, sa recette varie entre sept et huit mille F CFA. Plongé dans cette activité il y a à peine quelques mois, le jeune homme dit avoir déjà épargné près de 50 000 FCFA chez sa mère pour assurer ses arrières, à défaut de banques dans la localité. Notons que l'activité des taxis-motos a connu un développement extraordinaire dans la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, même si elle n'est pas reconnue par un texte réglementaire dans le pays. Toutefois, les jeunes qui s'y adonnent doivent penser à assurer leurs engins.

Hugues Prosper Mabonzo

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES  
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## BEPC 2018

## 38 968 candidats affrontent l'examen dans la ville océane

Le coup d'envoi des épreuves écrites a été donné par le préfet du département, Alexandre Honoré Paka, au collège Jean-Félix-Tchicaya.



Une vue de la salle pendant le lancement des épreuves par le préfet (Adiac)

La conquête du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) s'annonce plus rude cette année à Pointe-Noire, en raison du nombre plus élevé des candidats légèrement à la hausse par rapport à la session 2017. Les 38 968 candidats sont répartis en trois zones regroupant soixante et onze centres dont soixante-neuf dans la ville et deux en zone rurale, à savoir Tchiamba-Nzassi et Fouta.

Le préfet a exhorté les candidats à la bonne conduite et au sens de responsabilité car leur avenir en dépend. « Aujourd'hui, ceux qui vous ont enseignés ne sont plus là, vous êtes seuls devant vos copies, faites-vous valoir », s'est-il adressé aux candidats, avant de leur donner rendez-vous en octobre prochain au lycée.

Juste après le lancement des épreuves au collège Tchicaya où un malade lui a été présenté, le préfet et sa suite ont visité les centres du CEG Antoine-Banthoud, dans l'arrondissement II Mvou-Mvou, Faubourg et Moe-Pouaty à Loandjili, dans l'arrondissement 4, et le centre 31-Décembre, dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, pour se rassurer du bon déroulement de l'examen.

À l'issue de cette tournée, l'autorité s'est réjouie de la bonne organisation car aucun problème majeur n'a été signalé comme l'a souligné l'administrateur maire de Tié-Tié, Ambroise Bayakissa, recevant le préfet au centre de 31-Décembre. « Tout est calme, il n'y a pas d'incidents fâcheux, nous voulons que tout se passe comme sur les roulettes jusqu'au dernier jour de l'examen », a-t-il indiqué.

De même, le chef de ce centre, Karl Rodrigue Mabika Mbouaka, a exprimé sa satisfaction. « Le grand problème, c'est le premier jour. Nous avons eu un bon départ, pas de malades, pas de panique des élèves », s'est-il réjoui avant de signaler que sur cinq cent cinquante candidats inscrits, sept sont absents. « Je sais qu'ils ne sont pas absents, ils sont certainement égarés dans d'autres centres, vu le découpage des listes, mais nous avons reçu les instructions qu'un candidat égaré doit composer normalement dans le centre où il se présente avant de retrouver son centre. S'ils sont ailleurs, ils viendront demain », a-t-il ajouté.

Notons que le préfet a été accompagné lors de sa ronde par le président du jury à Pointe-Noire, Christophe Mongo Ondzola, et du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean Baptiste Sitou.

Charlem Léa Legnoki

## MUSIQUE

## Prinsky Lova lance le clip du single «Je me demande»

Disponible depuis le 10 mai en version audio, le clip est sorti officiellement, le 21 juin, à l'occasion de la célébration de la fête internationale de la musique.

Pétri de talent, l'artiste musicien Prinsky Lova, du label Odika music, a lancé une chanson assez significative, dénonçant des faits réels avec un bon message accompagné d'une bonne mélodie, parlant de l'Afrique, en général, et de l'Afrique centrale, en particulier. Dans ce single chanté en kituba et en français, Prinsky Lova pose

les ventres de nos mères de choisir un continent où vivre, je pense que nombreux n'accepteraient pas de vivre en Afrique. Il y a trop de souffrances en Afrique. Les jeunes deviennent comme des vieillards. Tous les jours nous travaillons durement mais sans revenu important. La misère africaine est partout, surtout en Afrique centrale. Au Cameroun, au Gabon, en Centrafrique, en RDC, etc, nous vivons tous les mêmes réalités. Pourtant, l'Afrique a beaucoup de richesses, mais pourquoi sommes-nous moins avancés que d'autres continents ? », s'interroge-t-il dans sa chanson.

Rappelons qu'avant de travailler avec l'artiste Prinsky Lova résidant à Pointe-Noire, Rhodman Odika cerveau penseur, travaillait d'abord avec DJ Anti-virus. C'est pour des raisons professionnelles et personnelles qu'ils ont cessé de travailler ensemble.

**Bruno Okokana**

quelques questions du genre : Pourquoi n'y a-t-il que l'Afrique qui subit sans cesse la misère et non d'autres continents ?

« Si c'était possible depuis



## MODE

## Brazzaville abrite la première édition du Salon du pagne africain

L'événement aura lieu les 29 et 30 juin, au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel.



Les mannequins de la première édition du Salon du pagne africain (Adiac)

Organisée par l'agence de communication événementielle « La Fleur de Lys » dirigée par Prisca Pamela Okemba, la première édition du Salon du pagne africain est placée sous le haut patronage de la première dame de la République du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso. C'est par passion que Prisca Pamela Okemba s'est intéressée à l'univers du pagne. L'objectif de ce salon étant de promouvoir l'entrepreneuriat dans le secteur du tissu. Cet événement est dédié aux opportunités

de promotion et de valorisation des créations ainsi que des innovations du pagne africain qui répond à cet adage « Pas de beauté africaine sans pagne ». Cette première édition prévoit deux jours d'exposition vente, vendredi 29 et samedi 30 juin, des défilés de mode avec les collections d'Eric Schaix, Maureen Akem (designer de la marque nigérienne Sunny Rose, spécialisée dans la création d'articles faits main : vêtements de luxe, accessoires et bagagerie), une soirée de gala le samedi et

un concert after event de Hiro, le dimanche.

Eric Schaix, évoluant dans le monde de la mode depuis une quarantaine d'années et habilleur des premières dames africaines depuis vingt ans, est l'invité d'honneur de ce salon.

Fleur de Lys, créée en 2013 par Prisca Pamela Okemba, est une agence de communication événementielle basée à Brazzaville et engagée dans la promotion de la culture africaine.

**B.OK.**

## GOURMANDISE POÉTIQUE

## Déclamation des poèmes

## POÈTES :

Sauve Gérard Ngoma Malanda

Isaac Itoua

Raymond Loko

Abraham Ibela

Bertin Ndzangue

Jean-François Liboko

Gaétan Ngoua

Tristel Mouanda Moussoki

**Date :** Vendredi 29 juin 2018

**Heure :** 15h00

**Lieu :** Librairie «Les Manguiers» (Les Dépêches de Brazzaville)

**Pour tout renseignement**

Tél. : 06 666 84 94 / 05 551 89 46

Entrée libre



## QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DU CONGO

## Les qualifiés seront fixés sur leur sort samedi

Les combinaisons de la suite du tournoi seront connues le 30 juin, à l'issue du tirage au sort qui sera effectué à 11 h par la Commission d'organisation des compétitions nationales de la Fédération congolaise de football.

L'AS Otho, quart finaliste de la dernière édition, et La Mancha sont en course pour leur première consécration face aux six anciens vainqueurs. Les Diables noirs, club le plus titré de la compétition, court après son huitième trophée. Les Diablotins qui ont déjà remporté sept éditions (1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014 et 2015) sont, avec les Fauves du Niari, les plus réguliers de ces dix dernières années. L'Athlétic club Léopards

de Dolisie, tenant du titre, n'a manqué qu'une seule finale pendant ces dernières éditions : celle gagnée par les Diables noirs à Sibiti, devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara). Le club de Dolisie reste un candidat crédible.

En dehors de la finale de la Coupe du Congo avortée de 2010, L'AC Léopards en a disputé sept et a remporté cinq (2009, 2011, 2013, 2016 et 2017) dont deux face aux Diables noirs et trois devant Cara

contre deux perdues en faveur de Diables noirs (2012 et 2015). Derrière ces deux prétendants, se place l'Etoile du Congo dont la dernière finale remonte en 2010. Malheureusement pour elle, le match qui devrait l'opposer à l'AC Léopards n'a jamais été reprogrammé. Mais comme Diables noirs et l'AC Léopards, l'Etoile du Congo connaît le goût de la victoire de cette compétition. Les Stelliens ont été sacrés vainqueurs à cinq reprises (1983, 1995, 2000, 2002 et 2006). Depuis lors, ils peinent à s'imposer sur l'échiquier national. Le Cara, vainqueur en 1981, 1986 et 1992 a eu les occasions d'améliorer son palmarès sans pourtant atteindre son but. Les Aiglons ont perdu leurs cinq dernières finales respectivement en 2007 devant la Jeunesse sportive de Talangai, 2009, 2016 et 2017 face à l'AC Léopards puis 2014 contre les Diables noirs. Un triste record. Comme le Cara, l'Interclub a déjà remporté ce trophée à trois reprises (1978, 1985 et 1987) et l'AS Cheminots une seule fois (1982). Ce qui est sûr, de ces huit sortira le représentant congolais à la prochaine coupe africaine de la Confédération.

**James Golden Eloué**

